

Altviller

N° 4

Septembre 96

E d i t o

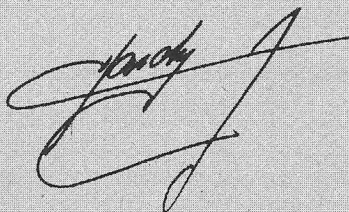
Les vacances sont terminées, et revoilà nos écoliers avec un programme tout neuf et du changement pour cette nouvelle année scolaire.

Je pense d'abord à Monsieur Missler, admis à la retraite après 25 années passées à l'école d'Altviller. C'est presque une génération entière qui a profité de son enseignement... En leur nom, je tiens à l'en remercier et à lui souhaiter une excellente retraite.

Mes plus vives félicitations à Madame Metz qui a été promue Directrice de l'école maternelle.

Cordiale bienvenue aux deux nouvelles institutrices Mademoiselle Schutz qui, venant de Lachambre, connaît déjà un peu les élèves, et à Mademoiselle Legato à qui sont confiés nos tout-petits.

Je souhaite une très bonne année scolaire à tous, élèves, enseignants et personnel de service.



Vive la rentrée !



Premier contact avec leur maîtresse pour les tout-petits.

Septembre marque traditionnellement la rentrée ; La rentrée des classes a été placée cette année à Altviller sous le signe du changement.

Les petits de deux ans ont pris pour la première fois le chemin de l'école.

Changement aussi parmi le personnel enseignant.

(Lire en page intérieure)

Sommaire

Edito.....	p 1
Vive la rentrée.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
A.S.C.A.....	p 5
Union sportive Lachambre-Altviller.....	p 5
Société de Secours des Ouvriers et Mineurs.....	p 6
Chorale.....	p 6
Association Notre-Dame du Rosaire.....	p 7
Etre pompier à Altviller.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Facture d'eau

pour une meilleure compréhension

FACTURE N° :		ABONNÉ :		A		RELEVÉ DU COMPTEUR COMPT	
Expéditeur (pour règlement) :		Organisme distributeur (pour correspondance) :		Date :		13/12/1995	
TRESORERIE PRINCIPALE 13 AVENUE CLEMENCEAU 57500 SAINT-AVOLD 87.92.12.12 C.C.P. NANCY NO CPT : 0500352N031 82		SYNDICAT DES EAUX DE BARST 13 CHEMIN DES ROMAINS 57730 LACHAMBRE TEL : 87-92-69-73		Période de consommation : 01/09/95 AU 31/12/95			
		Index compteur 1		Index compteur 2		Consommation	
		Nouveau : 3940		Nouveau : 3885		55	
		Ancien : 3885		Ancien :			
						MODALITÉ DE PAIEMENT	
RUBRIQUE	CONSUMATION	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	
1 EAU	55	6.100	335.50	5.50	18.45	353.95	
2 ASSAIN.	55	2.000	110.00	0.00	0.00	110.00	
3 ANTI POL.	55	0.730	40.15	5.50	2.21	42.36	
4 FNAE	55	0.125	6.88	5.50	0.38	7.26	
5 RED. BRM	55	0.580	31.90	5.50	1.75	33.65	
6 PRIME FIXE	4	18.000	72.00	5.50	3.96	75.96	
7 ORD. MENAG.	8 4	36.250	145.00	0.00	0.00	145.00	
				9			
						DESTINATAIRE	
						ADRESSE CONCESSION	
						A PAYER	
						768.18	
						A joindre au règlement :	
						SYNDICAT DES EAUX DE BARST	
						Facture :	
						A payer: 768.18	
						A REGLER POUR LE : 20/02/1996	

Service de l'eau

Service de l'environnement

- Fourniture de l'eau :** C'est le prix de base de l'eau à son arrivée chez le consommateur. Il représente le coût des opérations nécessaires pour prélever, traiter, acheminer, comptabiliser l'eau depuis le prélèvement dans les nappes jusqu'au robinet de l'abonné.
- Fonds National pour le développement de l'eau potable :** Elle est reversée dans sa totalité à l'Etat. Elle sert à financer des travaux d'alimentation en eau potable des communes rurales sous forme de subventions.
- Redevance de prélèvement d'eau à l'Agence de l'eau :** Elle est reversée dans sa totalité à l'agence du Bassin Rhin-Meuse. Elle sert à financer les interventions de protection de la réserve d'eau.
- Prime fixe d'abonnement :** Elle couvre en général la location et l'entretien du compteur ainsi que du branchement particulier.
- Assainissement des eaux usées :** la redevance d'assainissement qui est fixée par la Commune, sert à financer et à exploiter les réseaux d'assainissement et le cas échéant l'épuration des eaux usées. C'est la facturation d'un service rendu.
- Lutte contre la pollution agence de l'eau :** cette redevance fixée par l'agence est reversée dans sa totalité à l'agence de l'eau du Bassin Rhin-Meuse. Elle permet d'aider les communes pour leurs travaux de dépollution. Cette redevance est différente suivant chaque commune puisqu'elle est calculée suivant divers critères (population agglomérée, volume total d'eau facturée...).
- Redevance des ordures ménagères :** est fixée par les communes et lui est entièrement reversée. Sert à faciliter le recouvrement de cette facturation aux communes.
- Mensualité :** le chiffre 4 représente une période de 4 mois de facturation et non le nombre de personne.
- Taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) :** est reversée à l'Etat. Cette option est obligatoire pour les services d'eau permet au syndicat de récupérer la T.V.A sur les travaux qu'il entreprend.

S eptembre est là, la rentrée aussi...

Beaucoup de changements cette rentrée à l'école d'Altviller.

• Sur le plan du personnel enseignant.

D'abord le départ de M. Robert MISSLER, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Terminant sa carrière par un congé - maladie, nous lui souhaitons un prompt rétablissement pour qu'il puisse jouir d'une retraite longue et paisible. Toute une génération d'écoliers se souviendra de son séjour de près d'un quart de siècle. à Altviller M. MISSLER est remplacé dans sa classe par Mlle Régine SCHUTZ, professeur des écoles qui a enseigné l'année dernière à Lachambre.

Mlle Joëlle LEGATO, venant de l'école maternelle Ronde de Saint-Avold, remplace Mlle Michèle WEBERT qui a été mutée à Montigny-lès-Metz. Mlles LEGATO et SCHUTZ habitent dans notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue. Mme Catherine METZ est nommée directrice d'école. Nos félicitations.

• Sur le plan des enfants

Les « deux ans » ont pris pour la première fois le chemin de l'école. La section des petits compte 23 enfants dont 5 de deux ans, sous la houlette de Mlle Legato, assistée de Mme Lucas. Mme Metz, assistée à mi-temps par Mmes Becker et Klein, s'occupe de la section des grands qui compte 22 élèves. Mlle Schutz dirige le C.E.1 qui compte 20 élèves. Les autres classes fonctionnent à Lachambre.

La classe de Lachambre, menacée de fermeture à la fin de la dernière année scolaire a finalement été maintenue.

A noter enfin que l'accueil périscolaire mis en place à Lachambre fonctionne depuis la rentrée.

131 élèves, dont 59 enfants d'Altviller, fréquentent les classes du regroupement pédagogique.

E t le repos dans tout cela ?

Toussaint : du vendredi 25 octobre, au mardi 5 novembre 1996.

Noël : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 1997.

Hiver : du mercredi 19 février 1997 au mercredi 5 mars 1997.

Printemps : du samedi 12 avril 1997 au lundi 28 avril 1997.

Début des vacances d'été : samedi 28 juin 1997.

Les classes vaqueront le samedi 17 mai 1997 et le mardi 20 mai 1997.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Lorsque le départ en vacances a lieu un mercredi ou un samedi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, les vacances commencent après la classe, respectivement, du mardi ou du vendredi.

Lorsque la rentrée est prévue un mercredi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, celle-ci s'effectue le jeudi.

Rectificatif

Une erreur a été relevée à la page 3 de notre numéro 3. Dans le tableau de répartition et de progression des taxes au cours des trois dernières années, il fallait lire T.P.: 1995: 134 440 F (au lieu de 414 706F) et T.P.: 1996: 145 692 F.(au lieu de 432 950F). Toutes nos excuses.

Le carreau, une nouvelle vision de la Culture

Il y a près d'un an, disparaissait l' A.C.B.H.L. (Action Culturelle du Bassin Houiller Lorrain). Cette association, dont le but était d'organiser la vie culturelle dans le bassin houiller, était bien connue dans notre commune. Il a quelque temps déjà, elle était intervenue lors de manifestations comme Les Nocés d' Or, les Grenzgeschichte, la Mémoire collective,.....

Le Syndicat Intercommunal de l'A.C.B.H.L. qui regroupe 28 communes de l'arrondissement de Forbach, et dont fait partie la commune d'Altviller, a voulu continuer l'œuvre et le travail commencés par l'A.C.B.H.L.

En partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, les villes de Forbach et de Freyming-Merlebach, le Syndicat Intercommunal a participé à la création d'une nouvelle association, dans le but de promouvoir la Culture dans notre région. C'est ainsi qu'est née l'Association Artistique et Théâtrale de l'Est Mosellan, qui comme nous le lui souhaitons se fera un nom sous la dénomination « Le Carreau ».

Elle bénéficie du label « Scène nationale », son siège est au Centre d' Action Culturelle de Forbach. Son directeur est M. Laurent Brunner.

« Le Carreau » a sorti son programme et dès cette année a prévu des spectacles dans plusieurs communes du Syndicat. « Le Carreau » sera à Altviller le 25 octobre 1996 pour vous présenter un de ses spectacles.

Nous vous invitons à y assister nombreux afin de les encourager.

Bientôt l'hiver

Afin de ne pas être surpris par l'hiver et le verglas, comme ce fut le cas l'année dernière, nous avons décidé de mettre en place, un stock de sel de déneigement, en divers endroits du village..

Vous pourrez vous y approvisionner, pour vous dépanner, en attendant le passage des saieuses de l'Equipement.

Le sel est disponible chez :

Auguste DERU, 100, rue principale

Bernard GUERBER, 32, rue de Romazières

Robert LAVANNIER, 131, rue de l'église

Gérard ANDRE, 103, impasse de Bully-lès-Mines

Hervé BANA, 116, impasse des primevères

Journée du Souvenir

La Municipalité célébrera l'Armistice de 1918 le dimanche 10 novembre 1996. Comme les années précédentes, les Anciens Combattants UNC-UNCAFN et les Anciens du Génie et des Transmissions de Saint-Avoid et environs, nos Sapeurs - Pompiers et nos Ouvriers et Mineurs s'associeront à la fête avec leurs drapeaux.

Au programme :

10h15 : Rassemblement place de la Mairie

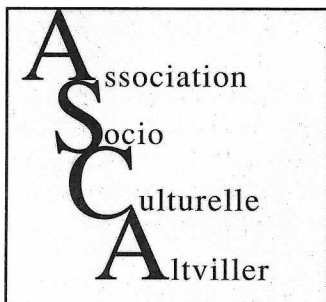
10h 30 : Messe du Souvenir à l'église paroissiale suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'une remise de décorations.

Un vin d'honneur sera servi au Foyer.

Personne ne tombera à l'eau...

Le parapet du pont de la Nied a été endommagé par un véhicule qui a pris la fuite. Il a été remplacé par l'Entreprise André Albert d'Altviller pour la somme de 7 236 F ttc. Les promeneurs n'auront donc plus aucun risque de prendre un bain forcé.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS



Activités

- Peinture le lundi à 20 h 00
- Ping-pong le mardi, jeudi et vendredi à 18 h 00
- Tennis pendant toute l'année
- Mercredi récréatif à 14 h 00
- Gymnastique le mercredi à 20 h 00
- Le club des aînés le jeudi à 14 h 00
- Art floral 1 fois par mois le jeudi à 20 h 00

La fête du village

Cette année notre association vous propose un week-end hors du commun pour célébrer ensemble la "Kirb".

Programme

- Samedi 12 octobre :** Soirée spectacle
- Magicien
 - Danses
 - Karaoke sur grand écran
- Dimanche 13 octobre :** Après-midi récréative
- Château gonflable
 - Mini-motos
 - Karaoke
- Mardi 15 octobre :** Enterrement de la Kirb
- Spectacle du jugement sur la place publique
 - Soirée fromage de tête

Le dossier : Le club des aînés

Le club des aînés existe quasiment depuis la naissance du foyer. Les retraités s'y rassemblent pour pratiquer de multiples activités tel que le crochet, le tricotage, les jeux de cartes et la discussion... C'est un endroit privilégié pour nos grand-mères et nos grand-pères qui attendent le jeudi avec impatience. Les préparations des fêtes du "Schwätze blatt" et du marché de Noël leurs prennent beaucoup de temps et nous démontrent leurs talents. Il ne faut non plus pas oublier qu'ils répondent toujours présent lorsque notre comité les sollicite lors d'une fête.

Toujours jeunes et toujours présents ; c'est leur devise.

Union sportive Lachambre-Altviller

Le comité, qui est toujours présidé par M. Eugène BESCH, compte trois membres supplémentaires qui sont Mme et M. René WOURMS et M. Pierre WORMS.

Un grand merci aux membres et joueurs qui ont collaboré à la remise en état du terrain.

Après la dernière réunion du mois de mai, le mot d'ordre du comité et des joueurs était la « remontée en seconde division ». La route sera longue et dure jusqu'au mois de mai 97, mais avec du sérieux et de la bonne volonté de la part de tous, rien n'est impossible.

Alors « EN AVANT L'U.S.L.A. »

A la reprise, au mois d'août, seulement 16 joueurs ont participé aux matchs de préparation. Certains joueurs se font appeler « Désiré ». Nous espérons qu'à la mi-septembre on pourra compter sur 30 licenciés pour les équipes seniors.

Nous comptons cinq nouveaux joueurs qui sont : Philippe KLEIN, Daniel STREIFF, Cédric BINKUS, Olivier HINSBERGER et Bernard HARDY.

Un rappel : Les entraînements ont lieu les mercredis et les vendredis à partir de 18H15.

L'U.S.L.A. compte également organiser une soirée dansante le 30 novembre avec un super orchestre au Foyer d'Altviller. Dès à présent, prenez contact avec les membres du comité.

Société de secours des ouvriers et mineurs

La Société des Ouvriers et Mineurs fêtera cette année Sainte Barbe, le dimanche, 8 décembre 1996. Les sociétaires se réuniront à 10h15 sur le parvis de l'église, en tenue, avec le drapeau.

Une messe solennelle sera célébrée à 10h30 par le Père Barbier, suivie par un dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur sera servi au Foyer et l'après-midi se poursuivra par le traditionnel banquet ..

Courant décembre, nos membres passeront comme les années précédentes dans vos foyers pour vous présenter notre calendrier 1997. Réservez leur bon accueil.
Glück Auf !

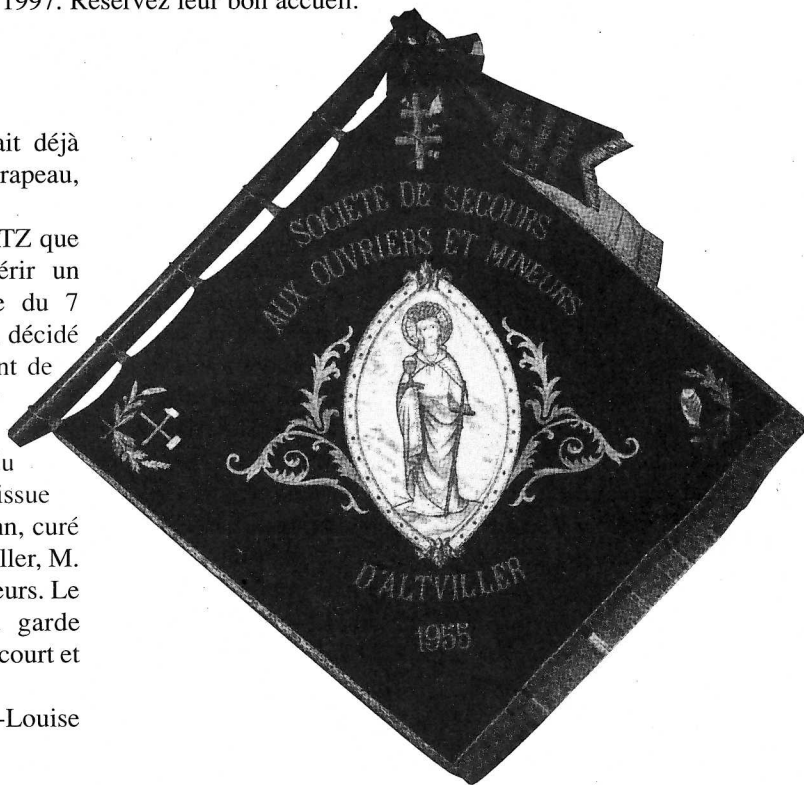
Souvenirs...souvenirs.....

Peu de temps après sa création, il était déjà question de doter la Société des Mineurs d'un drapeau, comme d'autres sociétés du Bassin Houiller.

C'est sous la présidence de M. René MATZ que la Société décide le 22 août 1954 d'acquérir un drapeau. C'est finalement lors de la séance du 7 novembre 1954, que les membres présents ont décidé de le commander, brodé main, dans un couvent de Metz pour la somme de 100 000 F.

C'est M. Jean Laurent qui a été en prendre livraison à Metz. La bénédiction du drapeau aura finalement lieu le 5 juin 1955 à l'issue d'une messe célébrée par l'Abbé Christian Kuhn, curé de la Paroisse. M. Jean Thiel était maire d'Altviller, M. Jean Kuhn était président de la Société des Mineurs. Le porte-drapeau était M. Joseph Schang, La garde d'honneur était composée de MM. Aloyse Beaucourt et Martin Spaeter.

La marraine du drapeau est Mme Marie-Louise Mettlin. et le parrain M. Rémy Hauser



Le drapeau est arrivé le 5 juin 1955 dans la commune

Chorale

Quand la musique est bonne, bonne, bonne...

La fête de la musique, le premier jour de l'été, a été de toute beauté. Tout d'abord, la pluie n'a pas embêté la fête ; il faisait bon. Le char fleuri a pu ainsi déambuler dans les rues de nos quartiers de Lachambre et Altviller, lançant, au gré de ses haltes, les voix et les chants multicolores que captaient, avec sourire, les villageois sortis de leurs demeures. Troisième année, troisième succès ; d'autant que cette fois-ci, dans la foulée, un méga-concert des jeunes a emballé le nombreux public au foyer d'Altviller avec tous les instruments, en solo, duo ou quatuor... Des moments de qualité pour nos oreilles. C'est à refaire. Bravo le travail de nos jeunes artistes. La soirée s'est terminée dans une ambiance de fête.

Le programme

- Le 26 octobre 1996 : Un super concert vocal sera donné en l'église de Lachambre par la "chorale des enfants de Bar-Le-Duc" lesquels animeront également la messe dominicale du lendemain. Retenez la date ! Entrée libre.
- La fête de Sainte Cécile le 24 novembre : Tradition oblige, la patronne sera à nouveau honorée comme il se doit à l'occasion de la messe de la Sainte Cécile et de la fête récréative qui suivra au foyer d'Altviller.

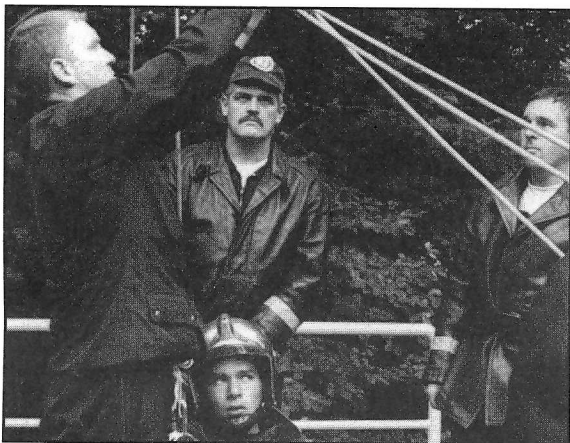
Altviller

Etre pompier à Altviller

Des vacances laborieuses Bon pour le service

Pas de relâche dans la formation des jeunes sapeurs-pompiers d'Altviller. Après avoir passé brillamment leurs examens de secourisme et de réanimation, nos jeunes recrues sont en train de suivre les cours pour passer le "Secours Routier" : découpage de véhicules pour en extraire les victimes de accidents de la route.

Dans le même temps, les plus anciens sont allés suivre un stage d'utilisation du lot de sauvetage chez leurs collègues de Saint-Jean Rohrbach où, comme le montrent les photos, ils sont passés maîtres dans l'art de sortir une victime d'un puits, et de descendre un blessé le long de la façade d'une habitation de plusieurs étages.



On travaille dur, même pendant les vacances !!



La coordination avant une intervention est très importante

Association Notre-Dame du Rosaire

Récit d'un voyage extraordinaire...



Sainte Anne d'Aurey

Jeudi 20 septembre : Nous arrivons à 19 h à Sainte Anne d'Aurey. A cette heure, les préparatifs du grand rassemblement du lendemain sont en cours. Des soldats alignent les chaises des officiels, la gendarmerie vérifie chaque recoin du village, les médias installent leurs caméras et leurs micros. La nuit est agitée par l'arrivée des premiers spectateurs et par notre impatience.

Vendredi 21 septembre : Après un an de préparation c'est le jour tant attendu. Vers 9 h un hélicoptère de l'armée se pose dans un champ voisin, l'homme en blanc monte dans son véhicule de sécurité et commence à avancer dans la foule. Les gens rient, pleurent, applaudissent, notre émotion nous rend tout simplement heureux. Les mots ne suffisent pas pour décrire les 3 h de messe que nous suivons. Le soir, à l'hôtel, nos pèlerins se retrouvent pour évoquer leurs souvenirs.

Samedi 22 septembre : Nous quittons Sainte Anne d'Aurey, le voyage n'est pas terminé mais le meilleur est passé. C'était formidable.

• Notre association organise son traditionnel repas de fin d'année le Dimanche 27 octobre à partir de 12 h 15. Il sera précédé par une messe animée par les enfants de Bar-Le-Duc. Pour tout renseignement contactez-nous.

Liste électorale

Comme tous les ans, la révision de la liste électorale se fait du 1er septembre au 31 décembre. Les nouveaux électeurs - jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou ceux nouvellement installés dans la commune - sont invités à s'inscrire sur la liste électorale, même si à priori 1997 ne compte pas d'échéance électorale.

L'inscription ne pouvant se faire d'office.

18

octobre, on ajoute les deux chiffres.

A partir du 18 octobre, à 23 heures, entrera en vigueur la nouvelle numérotation téléphonique. Il faudra composer 10 chiffres pour appeler votre correspondant. Pour l'instant il suffira d'ajouter 01 pour l'Ile-de-France, 02 pour le Nord-Ouest, 03 pour le Nord-Est, c'est à dire notre région, 04 pour le Sud-Est et le 05 pour le Sud-Ouest. Pour appeler Paris et sa région, il suffira de composer les 10 chiffres de votre correspondant. Inutile désormais de composer le 16-1. 10 chiffres aussi pour appeler de Paris chez vous. Le 16 devient inutile. Pour contacter l'étranger le 19 est remplacé par le 00.

Infos pratiques . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous-préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale Sarreguemines-Forbach

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F. - G.D.F. : Service dépannage 03 87 04 73 35

Presbytère : Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92 (Père Barbier)